

PLUS D'INFOS ?

LES VENDREDIS JURIDIQUES...

Consultez nos sites :

www-engees.u-strasbg.fr

www.insa-strasbourg.fr/fr/formation-continue/

www-urs.u-strasbg.fr

L'INSA de Strasbourg et l'ENGEES, en collaboration avec la faculté de Droit de l'Université Robert Schuman organisent régulièrement des sessions de formations pour ingénieurs, techniciens et autres cadres non juristes.

Dans l'exercice quotidien de votre fonction ou de vos responsabilités professionnelles, vous êtes confrontés à des situations complexes qui nécessitent des connaissances juridiques précises.

Que vous soyez juristes ou non, les vendredis juridiques vous permettent de vous initier au droit, d'actualiser vos connaissances dans des domaines en constantes évolutions.

NOUVELLE REGLEMENTATION SUR L'EAU

ET TRAVAUX IMPACTANT LES MILIEUX AQUATIQUES

➔ 10 OCTOBRE 2008 À L'INSA

COUT DE LA FORMATION : 400 €

LA PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION SERA EFFECTUÉE :

- DIRECTEMENT PAR L'ENTREPRISE	OUI	NON
- PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN ORGANISME	OUI	NON

NOM DE L'ORGANISME

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TEL

A LE

SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE

INSA DE STRASBOURG
FORMATION CONTINUE
FABIENNE BRUDER
24 BD DE LA VICTOIRE
67084 STRASBOURG
FAX : 03 88 14 49 10
FABIENNE.BRUDER@INSA-
STRASBOURG.FR

LES CENTRES DE FORMATION CONTINUE
ENGEES / INSA / URS

ECOLE NATIONALE DU GÉNIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG
INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE STRASBOURG
UNIVERSITÉ ROBERT SCHUMAN



LES INTERVENANTS

• BERNARD DYSSLI

Formateur consultant en droit de l'environnement
Membre du centre de droit de l'environnement de l'université Robert Schuman de Strasbourg

• EMMANUEL BRAUN

Ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts
DRDAF du Bas Rhin, responsable service Eau & environnement

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le droit de l'environnement a ces dernières années fait l'objet de nombreuses évolutions. Les conséquences sont multiples et concernent de nombreux types de travaux (assainissement, construction en zone inondable, travaux à proximité de cours d'eau ou aménagement des rivières, protection contre les inondations..)

Cette formation a pour but de présenter de manière simple le droit de l'eau en France ainsi que ces acteurs et comment le prendre en compte sur le terrain dès le stade du projet.

PROGRAMME

9 h - 12h30
(M. DYSSLI)

- 1/ Droit de l'eau
 - contexte général
 - principaux textes d'application

- 2/ La police de l'eau et des milieux aquatiques
 - police administrative et judiciaire
 - articulation avec les autres polices notamment urbanisme et ICPE
 - différents types de documents à produire

- 3/ Approche communautaire et planification de la politique de l'eau
 - la directive cadre sur l'eau
 - SDAGE, SAGE

14 h - 17h30
(M. BRAUN)

- 4/ La mise en oeuvre de la politique de l'eau
 - organisation
 - nomenclature : quels sont les travaux ouvrages et activités concernés par le code de l'environnement
 - procédures applicables aux travaux ouvrages et activités visés par la nomenclature : quels circuits, quels délais

Présentation de cas concrets

BULLETIN D'INSCRIPTION VENDREDI JURIDIQUE DU 6 JUIN 2008

NOM DE L'ENTREPRISE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TEL FAX

NOM DU RESPONSABLE FORMATION DANS L'ENTREPRISE

COURRIEL

NOM - PRÉNOM DU STAGIAIRE :